Cohérences
des Projets et des Hommes

V.2021.08

Formation sur le public prioritaire (DALO / AHI / MDES / ...)

Public

Personnel en charge de la gestion locative

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour soit 7 heures

Nombre de stagiaires

4 personnes minimum et 12 personnes maximum

Coût pédagogique

Nous consulter

Objectifs pédagogiques

Identifier les critères d'éligibilité au DALO
Comprendre le rôle de la commission de médiation
Reconnaître les dispositifs sociaux aux bénéfices des publics prioritaires

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théorique, d'exercices d'application et d'échanges entre les participants et le formateur
Analyse de supports et échanges, réflexion sur des situations concrètes : lien avec les missions remplies par les participants
Plusieurs exercices en sous-groupes et quiz pour une animation dynamique et ludique
Un support écrit est remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

Test d'auto-positionnement adressé avant et après la formation
Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation et certificat de réalisation individuels délivrés après la formation

Formation sur le public prioritaire (DALO / AHI / MDES / ...)

Contenu

- ✓ Situations de fragilité économique & précarité énergétique des locataires
- ✓ Le recours amiable devant la commission départementale de médiation
- ✓ L'IML « l'InterMédiation Locative »
- ✓ Dispositif Accueil, Hébergement, Insertion / AHI
- ✓ Les Ménages en Difficultés Économiques et Sociales / MDES

Indicateurs de résultats

Nouvelle formation, pas de statistiques